

A-t-on besoin d'un accompagnement juridique pour développer sa start-up dans le monde digital ?

EN COMPAGNIE DE :

- START-UP DE LA STATION F
- CALL A LAWYER
- PREDICTICE
- CABINET LATOURNERIE-WOLFROM
- CABINET CONSTANTIN PAVLEAS AVOCATS
- COUR D'APPEL DE PARIS
- CABINET DARROIS VILLEY MAILLOT BROCHIER
- CABINET LOMBARD BARATELLI & ASSOCIÉS

CONFÉRENCE
18 mai 2021
18h / 19h30
Sur Zoom

UN ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR LES ÉTUDIANTS DE

LA CLINIQUE DU DROIT HEAD



La Clinique du Droit HEAD vous invite à une conférence interdisciplinaire inédite.

A-t-on besoin d'un accompagnement juridique pour développer sa start-up dans le monde digital ?

Autour de Start-up, Legal Tech, avocats et magistrats.

Mardi 18 mai 2021

De 18h à 19h30

Sur Zoom

Inscription sur site de l'école HEAD : <https://www.ecolehead.fr/lecole/agenda/>

La crise du COVID a accéléré la digitalisation des échanges : les start-ups se multiplient et proposent des solutions innovantes pour satisfaire les consommateurs de services en ligne.

Propulsées à toute vitesse dans le monde du digital, ces start-ups font rapidement face à des problématiques juridiques qui ralentissent leur développement. Internet offre de plus en plus de ressources pour traiter ces problématiques à travers les sites d'entrepreneurs, les blogs de juristes, les webinaires ou encore les Legal Tech...

Quelle est la limite des ressources disponibles en ligne ?

Un accompagnement juridique est-il utile pour développer sa start-up ?

Promouvoir l'innovation digitale et anticiper les risques juridiques : est-ce possible ?

Comment faire du droit un atout entrepreneurial ?

Programme et intervenants

En Introduction : Décoder les risques juridiques pour un entrepreneur du monde digital.

Par Me Matthieu Brochier, Fondateur de la Clinique du Droit et Associé au sein du cabinet Darrois Villey Maillot Brochier & Me Marie-Hélène Huertas, Avocate au sein du cabinet Lombard & Baratelli Associés, professeur au sein de l'école HEAD.

DVMB



Lombard Baratelli & associés
Avocats au Barreau de Paris



Faire du droit un atout pour ma start-up digitale

- Les pièges à éviter quand on lance son business et les 3 conseils à suivre pour le sécuriser, par Me Marie-Hélène Tonnellier, Associée au sein du cabinet Latournerie Wolfrom
- Cas d'usage d'une start'up contrôlée par la CNIL, par Michel Struk, professeur HEAD, fondateur et Président de mesaidespубliques.fr
- Renforcer l'accès au droit, l'expérience de la Legal Tech Call a Lawyer



*

Promouvoir l'innovation digitale et prendre en compte le droit

- Savoir utiliser les sources du droit, par la Legal Tech Predictice
- Entreprendre : le juste équilibre entre se protéger, se conformer et avancer, Thomas Sabatier, CEO et fondateur de la Start-up pitchichi.com
- Adopter une stratégie efficace pour éviter les risques juridiques liés à la propriété intellectuelle, par Me Constantin Pavléas, fondateur du Cabinet Constantin Pavléas Avocats



*

Pour aller plus loin : Protéger son projet contre la cybercriminalité

Par Mme Myriam Quemener, Magistrate, Docteur en Droit, juriste-expert, droit des affaires, droit économique et financier, droit du numérique près la Cour d'appel de Paris.


